

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt et un mai deux mille quinze, à vingt heures, les conseillers communautaires se sont réunis pour la réunion du conseil communautaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Alain DARBON.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 12/05/2015

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Alain DARBON, Jean-Pierre ESTRADÉ, Bernard POUSSIN, Bernard DUMONT, Pierre LANGLADE, Alain FAUCHER, Josiane ROUCHUT, Franck LETOUX, Sylvette CHADELAUD, Jean-Louis BREGAINT, Roger CLEDAT, Sylvie AYMARD, Gérard BEAUBIER, Monique BLONDEL, Catherine CELESTIN, Jean-Claude DECOUT, Estelle DELMOND, Arlette DEMAR, Paul DUCHEZ, Camille DUDOGNON, Dominique GILLES, Alain GONZALES, Claudine LAFOREST, Michel LE BRAS, Alexandre MAZIN, Michelle MONDIT, Sébastien MOREAU, Michel PARVY, Christine RIFFAUD.

EXCUSES : Sylvie ALAMARGOT a donné pouvoir à Alain FAUCHER, Dominique MARQUET a donné pouvoir à Franck LETOUX, Jean-Pierre NEXON a donné pouvoir à Claudine LAFOREST.

ABSENT : Xavier NOUHAUD

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

2015-080 : APPROBATION DU CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral du 28 janvier 2014 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

CONSIDERANT la proposition du Conseil Régional du Limousin d'établir un Contrat de Cohésion Territoriale pour la période 2015-2017 pour apporter des aides financières aux projets portés par différents maîtres d'ouvrages dont l'intercommunalité de Noblat.

Monsieur le Président expose que la subvention apportée pour le développement de l'internet haut débit et très haut débit est comprise dans ce contrat sur la base d'une dépense prévisionnelle de 7 249 000 € H.T. pour la phase pilote et le jalon 1.

Monsieur le Président annonce qu'il est également prévu le financement d'une étude pour la réalisation d'une maison de santé. Deux autres opérations sont inscrites mais nécessitent encore la définition du maître d'ouvrage et sont conditionnées à la gestion de l'Office de Tourisme par monts et barrages : étude pour l'extension du bâtiment de l'Office de Tourisme et implantation d'une borne interactive d'information touristique. Une dernière opération, la mise en place d'une borne électrique est conditionnée à la prise en compte du schéma régional sur les bornes électriques.

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire d'approuver le Contrat de Cohésion Territoriale.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote
par 32 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

Approuve le Contrat de Cohésion Territoriale joint à la présente,

Autorise Monsieur le Président à signer le dit contrat.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le

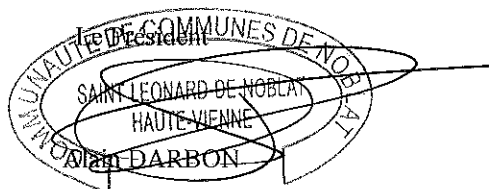
Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le : 04 . 06 . 15

Publié ou notifié

Le : 22 . 05 . 15



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : APPROBATION DU CONTRAT DE COHESION TERRITORIALE

Date de transmission de l'acte : 04/06/2015

Date de réception de l'accusé de réception : 04/06/2015

Numéro de l'acte : 2015-080 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20150521-2015-080-DE

Date de décision : 21/05/2015

Acte transmis par : Alain DARBON

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assembles

Annexe : tableau récapitulatif du contrat de cohésion territoriale 2015-2017
PETR MONTS ET BARRAGES

n° de l'action	Intitulé de l'action	Intitulé de la sous-action	Maître d'ouvrage	Montant (€)	HT ou TTC	Observations contractuelles
Axe 1 : Mise en œuvre de la dynamique économique						
1	Actions économiques territorialisées (fiche cadre)		Syndicat mixte Monts et Barrages			Région : favorable, sous réserve du règlement en vigueur au moment du dépôt des dossiers - CS
2	Projet de conserverie (étude pour la création d'une unité de transformation de fruits et légumes locaux, sous forme d'une structure d'insertion)		Relais Infos Services	18 960,00	TTC	Région : favorable - CS
Axe 2 : Mise en œuvre de l'adaptation des services et des logements aux besoins des populations						
3	Développement des infrastructures numériques (phase pilote et jalon 1) - CC Noblat		DORSAL	7 249 000,00	HT	Région : pour mémoire
4	Développement des infrastructures numériques - CC Portes de Vassivière		DORSAL			Région : pour mémoire
5	Développement des infrastructures numériques - CC Briance Combade		DORSAL			Région : pour mémoire
6	Bornes interactives d'information touristique		CC Noblat ou Syndicat mixte Monts et Barrages	36 000,00	HT	Région : favorable, sous réserve des résultats de la structuration touristique à l'échelle du territoire Monts et Barrages - CT
7	Mise en place de bornes électriques		CC Noblat, CC Portes de Vassivière, CC Briance Combade			Région : intervention sous réserve de l'intégration dans le schéma régional sur les bornes électriques

Annexe : tableau récapitulatif du contrat de cohésion territoriale 2015-2017
PETIT MONTS ET BARRAGES

n° de l'action	Intitulé de l'action	Intitulé de la sous-action	Maitre d'ouvrage	Montant (€)	HT ou TTC	Observations contractuelles CT : Crédits territoriaux / CS : Crédits sectoriels
8	Restructuration de l'espace culturel Denis Dussoy		Commune de St Léonard de Noblat	929 718,00	HT	Région : favorable, sous réserve d'une réflexion globale sur la politique culturelle (équipements et programmation) à l'échelle du territoire Monts et Barrages - CS/CT
9	Requalification de l'espace culturel Antoine Blondin		Commune de Linards	340 000,00	HT	Région : favorable, sous réserve d'une réflexion globale sur la politique culturelle (équipements et programmation) à l'échelle du territoire Monts et Barrages, ainsi que d'une réflexion au niveau de la CC Briance Combadé afin de proposer un projet à vocation culturelle cohérent et complémentaire (sur 2 sites le cas échéant) - CS/CT
10	Rénovation de l'espace culturel Jane Linousin		Commune de Châteauneuf la Forêt	150 000,00	HT	Région : favorable, sous réserve d'une réflexion globale sur la politique culturelle (équipements et programmation) à l'échelle du territoire Monts et Barrages, ainsi que d'une réflexion au niveau de la CC Briance Combadé afin de proposer un projet à vocation culturelle cohérent et complémentaire (sur 2 sites le cas échéant) - CS/CT
11	Etude pour la création d'un parc de logements avec services adaptés pour les personnes âgées		CC Portes de Vassivière	50 000,00	HT	Région : favorable - CT
12	Etude d'opportunité, de faisabilité et accompagnement pour la réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire sur la Commune de Saint-Léonard de Noblat		CC Noblat	30 000,00	HT	Région : favorable - CT
Axe 3 : Mise en œuvre du projet "Des itinéraires et des hommes"						
13	Préfiguration d'une station de sports de pleine nature Structurer et professionnaliser l'offre		Syndicat mixte Monts et Barrages			Région : favorable, sans intervention financière. Phase de préfiguration indispensable au futur programme d'actions.

Annexe : tableau récapitulatif du contrat de cohésion territoriale 2015-2017
PETR MONTS ET BARRAGES

n° de l'action	Intitulé de l'action	Intitulé de la sous-action	Maitre d'ouvrage	Montant (€)	HT ou TTC	Observations contractuelles CT : Crédits territoriaux / CS : Crédits sectoriels
14	Etude pour la qualification du site du Lac de Sainte Hélène à Bujaleuf		Commune de Bujaleuf	35 000,00	HT	Région : pas d'intervention sur l'étude. Pour les actions à venir : positionnement lors de la clause de revoyure, sous réserve des résultats de l'étude et en lien avec la phase de préfiguration de la station sport nature.
15	Création d'une baignade biologique à Châteauneuf la Forêt		Commune de Châteauneuf la Forêt			Région : favorable, sous réserve des résultats de l'étude et en lien avec la phase de préfiguration de la station sport nature - CT
16	Développement du loisir nautique, dans le cadre de la mise en place de la station sports de nature		Fédération 87 de pêche	157 800,00	TTC	Région : favorable - CT
17	Développement des activités et qualification du personnel du club canoë kayak d'Eymoutiers, dans le cadre de la mise en place de la station sports de nature		Club canoë kayak d'Eymoutiers	57 000,00	TTC	Région : favorable - CS
18	Création d'une base de loisirs "nature"		CC Briançonne Combrade	190 000,00	HT	Région : favorable pour l'étude - CT. Pour les actions à venir : positionnement lors de la clause de revoyure, sous réserve des résultats de l'étude et en lien avec la phase de préfiguration de la station sport nature.
19	Etude sur l'aménagement extérieur du site du Moulin du Got		Commune de St Léonard de Noblat	40 000,00	HT	Région : favorable - CS
20	Etude d'une charte paysagère		Commune d'Eymoutiers	29 800,00	HT	Région : favorable - CT
21	Sauvegarde et restauration de la Chapelle St Gilles		Commune d'Eymoutiers	125 100,00	HT	Région : pas d'intervention

**Annexe : tableau récapitulatif du contrat de cohésion territoriale 2015-2017
PETR MONTS ET BARRAGES**

n° de l'action	Intitulé de l'action	Intitulé de la sous-action	Maître d'ouvrage	Montant (€)	HT ou TTC	Observations contractuelles CT : Crédits territoriaux / CS : Crédits sectoriels
22	Réhabilitation du Moulin de la Tour		Commune de Peyrat le Château	85 000,00	HT	Région : favorable pour la remise en état de la machinerie uniquement - CS
23	Extension du musée de la Résistance		Commune de Peyrat le-Château	90 000,00	HT	Région : favorable pour les aménagements extérieurs - CT. Pour les aménagements intérieurs : orientation vers le POMAC.
24	Etude d'opportunité, faisabilité et accompagnement pour l'aménagement et l'extension du bâtiment OT à St Léonard de Noblat		CC Noblat ou Commune de Saint-Léonard de Noblat	30 000,00	HT	Région : favorable, sous réserve des résultats de la structuration touristique à l'échelle du territoire Monts et Barrages,